



# Domaine des COMPOUZINES

VILLAGE DE VACANCES \*\*\*

GÎTES

Courriel : [domainedescompouzines@wanadoo.fr](mailto:domainedescompouzines@wanadoo.fr)  
 Site : [www.gites-dordogne-montignac.fr](http://www.gites-dordogne-montignac.fr)  
 GPS : E 1°11.146' - N 45°03.160'

Adresse : 27 Lieu-dit les Compouzines  
 24290 MONTIGNAC-LASCAUX

Tel : 33 05 53 51 81 96  
 Port : 06 11 79 86 54

## CONTRAT DE LOCATION D'UN GÎTE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous remercions de votre demande d'informations et vous prions de trouver ci-joint, le contrat de location. Si cela vous convient, retournez-le dûment rempli et signé en acceptant les conditions générales de vente.

Nom ..... Prénom ..... Adresse ..... ..... Code Postal ..... Ville ..... Pays ..... Tel ..... Profession ..... E-Mail ..... ..... Date Arrivée : ..... (Après 17h) Date Départ : ..... (Avant 10h) Comment nous avez-vous connu : ..... .....	<b>Composition Famille :</b> Nbre Adultes : ..... Nbre Enfants : ..... Date de naissance et Prénom des Enfants : ..... ..... ..... <b>Type de Gîte</b> <input type="checkbox"/> Gîte 4/6 personnes <input type="checkbox"/> Gîte 4 personnes <input type="checkbox"/> Gîte à mobilité réduite *  <small>*sup de 10% du prix de la location si          aucune personne à mobilité réduite</small>	<b>OPTIONS SERVICES</b> <input type="checkbox"/> Drap/housse de couette/taies d'oreiller ..... 12 € lit/sem <input type="checkbox"/> Linge de maison ..... 3€ /sem <input type="checkbox"/> Serviette de toilette et drap de bain ..... 5€ pers/sem <input type="checkbox"/> Drap de piscine ..... 5€ pers/sem <input type="checkbox"/> Lit bébé + drap ..... gratuit * <input type="checkbox"/> Chaise bébé ..... gratuit * <input type="checkbox"/> Ménage fin de séjour ..... 65€ <input type="checkbox"/> Animal suivant accord ..... 30€/sem <input type="checkbox"/> Voiture supplémentaire 25€/ sem <input type="checkbox"/> Chaise douche PMR ..... gratuit  <i>*dans la limite de notre stock</i>
---	--	--

<b>Je règle à l'ordre de la SAS Evasions en Perigord</b>	
Montant du séjour : ..... €	Voiture supplémentaire ..... x ..... sem / 25€ ..... €
Drap/housse de couette/ taies	Ménage fin de séjour 65€ ..... €
lit(s) de 140 x ..... sem / 12€ ..... €	Animal ..... x ..... sem / 30€ ..... €
Drap/housse de couette/ taies.....	
lit(s) de 90 x ..... sem / 12€ ..... €	<b>Total du séjour</b> ..... €
Linge de maison ..... x ..... sem / 3€ ..... €	<b>Acompte de 30%</b> ..... €
Serviette de toilette et drap de bain	
..... pers x ..... sem / 5€ ..... €	<b>Solde à régler 30 jours avant l'arrivée</b> ..... €
Drap de piscine ..... pers x ..... sem / 5€ ..... €	
<b>A VERSER A LA RÉSERVATION Acompte de 30%..... = ..... €</b>	
Taxe de séjour en sus (0.6 €/personne/nuit), à partir de 18 ans, à régler en fin de séjour. Haute et très haute saison : électricité comprise jusqu'à 56 kWh/semaine (8kWh/jour). Autre saison ou dépassement, l'électricité est en plus (0.24 €/kWh) .	

Je déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente liées au contrat.

Bon pour accord lu et approuvé  
 Signature du locataire

Date

Le Domaine des Compouzines



# Domaine des Compouzines

## Conditions générales de vente

### 1. RESERVATION

La réservation devient ferme après envoi du contrat signé par le client accompagné d'un acompte représentant 30% du prix du séjour dans un délai de 10 jours à partir de la date de réservation.

La réservation devient définitive dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le solde du montant total de la location.

### 2. CESSION A DES TIERS

La location conclue entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement, à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

### 3. MODES DE PAIEMENT

Les modes de paiement suivants sont permis : réservation en ligne, virement bancaires, espèces, cartes bancaires, chèques, chèques vacances (autres : nous contacter).

Les chèques sont à établir au nom de « SAS Evasions en Périgord ».

### 4. ARRIVÉE ET DÉPART

Les arrivées se font à partir de 17h et les départs se font avant 10h.

(En dehors de la haute période estivale et selon les circonstances, il pourra être convenu conjointement d'éventuelles modifications).

Nous vous demandons de vous mettre en relation avec nous quelques jours avant votre arrivée afin de prévoir votre accueil dans les meilleures conditions.

Le locataire signataire du contrat ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour (sauf accord avec le propriétaire).

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer librement de sa location. Le montant du séjour reste également acquis au propriétaire.

### 5. ANNULATION

Plus de 30 jours avant la date de début du séjour, l'hébergeur conserve le montant de l'acompte (30% du prix du séjour).

Moins de 30 jours avant la date de début du séjour : le séjour est dû à hauteur de 100% du montant. Il ne sera procédé à aucun remboursement, sauf si le propriétaire parvient à relouer son gîte pour la même période : dans ce cas seulement, il pourra, s'il le souhaite, rembourser les sommes versées par le locataire.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

À titre préventif, afin d'éviter tout litige en cas d'annulation, nous vous recommandons de souscrire à



## Domaine des Compouzines

### Conditions générales de vente

une assurance Annulation/ Interruption de séjour. Cette assurance vous couvrira en cas de force majeure, dans la marge d'application des conditions de vente de l'hébergeur.

Tous les renseignements se trouvent sur notre site Internet dans la rubrique tarifs (assurance Gritchen).

#### **COVID 19 :**

Selon l'ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020 relative aux conditions financières de résolution de certains contrats de voyages touristiques et de séjours en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou de force majeure

Si un confinement ou une fermeture administrative devait avoir lieu au moment de votre séjour, nous procéderons à un remboursement des sommes versées, sous forme d'avoir.

Celui-ci aura une validité de 18 mois à compter de la date de début de votre séjour. Si durant cette période, aucun accord n'a été trouvé nous procéderons au remboursement intégral de l'avoir.

#### **6. CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT**

Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. De ce fait, le nombre de personnes ne peut être supérieur à celui mentionné sur le contrat de location. (Sauf accord)

Pour la sécurité de tous, et pour éviter tout malentendu, toute personne étrangère au Domaine devra impérativement être signalée à la Direction. Pour une journée, un droit d'entrée de 7 € sera demandé. Au-delà d'une journée et dans la limite d'une semaine, les visiteurs devront s'acquitter d'un forfait de 40 € par personne. Le locataire restera seul responsable en cas de dégradation ou incident occasionné par son visiteur.

#### **7. INVENTAIRE**

Un inventaire est disponible dans chaque gîte et sera vérifié conjointement en début et en fin de séjour. L'ensemble du matériel figurant à l'inventaire, devra être remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux.

En cas de manque ou d'objets en mauvais état de fonctionnement, le remplacement sera assuré le plus rapidement possible.

Literie, oreillers, couvertures doivent rester à l'intérieur du gîte.

#### **8. HYGIENE ET SECURITE**

Pour des questions de sécurité, les tentes, friteuses, chauffages d'appoints ... sont interdits dans les gîtes.

Pour des raisons d'hygiène, il est également interdit d'utiliser des sacs de couchage.

Le locataire devra s'abstenir de jeter dans les lavabos, douches, éviers et toilettes des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces équipements.

Il ne pourra réclamer aucune réduction de loyer au cas où des réparations urgentes incombant au bailleur apparaîtraient en cours de location.



## Domaine des Compouzines

### Conditions générales de vente

#### 9. DECHETS

Des containers sont à disposition à l'entrée du Domaine (tout-venant, recyclable et verre). Pensez à trier vos déchets et à vider/nettoyer les récipients en verre avant de les mettre dans les bacs.

#### 10. CAUTION ET ÉTAT DES LIEUX

Un chèque de caution d'un montant de 300 € /gîte est demandé (dégradations, saleté) en début de location et rendu (sauf problème) dans les 8 jours suivant le séjour.

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie, par ses assurances personnelles, d'une assurance de villégiature. A défaut, il est vivement recommandé d'en souscrire une (simple demande à son assureur).

L'état de propreté du gîte devra être constaté à l'arrivée dans les lieux. Aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ.

Dans le cas où le locataire ne souhaiterait pas faire le ménage avant son départ, un forfait de 60 euros sera demandé (voir contrat).

Dans tous les cas (même avec l'option ménage), lors de l'état des lieux, le lave-vaisselle doit être hors service et vidé, et la vaisselle doit être rangée. Les protections de literie jetables utilisées sont à mettre dans un sac poubelle, et toutes les poubelles doivent avoir été emmenées dans les containers à l'entrée du domaine.

#### 11. ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les chiens sont acceptés sauf les chiens d'attaque et chiens de défense dangereux, chiens de 1ère et 2ème catégorie loi N°99-5 du 6/01/99. (voir surcoût sur le contrat de location)

Ils sont tenus en laisse et doivent faire leurs besoins à l'extérieur du domaine. Si l'animal faisait ses besoins à l'intérieur du domaine, le propriétaire du chien devrait ramasser les déjections. Pour ce faire, des sacs à déjection sont disponibles gratuitement à l'accueil.

Il est strictement interdit de faire coucher votre animal sur les lits et le canapé. Certaines personnes sont allergiques aux poils/sécrétions d'animaux. Merci de penser à elles.

Il est également interdit de laisser son animal bruyant seul pendant toute une journée (abolements).

#### 12. FRAIS ANNEXES DE SÉJOUR

En dehors de la haute et de la très haute saison, l'électricité est non comprise (en haute et très haute saison, l'électricité est facturable en deçà de 56 kWh/semaine, 8kWh/jour). Voir tarifs sur le contrat de location. Un relevé de compteur s'effectuera conjointement en début et en fin de séjour.

Les draps, serviettes, serviettes de plage et linge de maison sont en supplément (voir contrat), sauf nuitées hôtelières (nous consulter).

#### 13. PISCINE

La piscine à débordement est en pente progressive (14 m x 7 m - 1.50 m de profondeur au maximum +



## **Domaine des Compouzines**

### **Conditions générales de vente**

Pataugeoire 5m x 5m – 0.5 m de profondeur max) et n'est pas surveillée. Elle est opérationnelle d'avril à septembre et est chauffée (selon météo).

Les enfants sont sous l'entière surveillance des adultes qui en ont la responsabilité.

Il est strictement interdit de manger, fumer ou boire dans l'enceinte de la piscine. Les animaux ne sont pas non plus acceptés.

Les structures gonflables (bouées, matelas) sont tolérées dans la limite du raisonnable afin de ne pas gêner les autres baigneurs.

Le client veillera à fermer les parasols qu'il aura ouverts pendant son temps à la piscine.

#### **14. ACTIVITES**

Le locataire utilisant une activité quelle qu'elle soit sur le domaine dégage toute responsabilité des propriétaires en cas d'accident survenant à lui-même, à ses enfants, ou toute autre personne placée sous sa responsabilité.

#### **15. PARKING**

Chaque gîte dispose d'une place de parking attitrée. Tout véhicule supplémentaire devra être signalé. A ce titre, un supplément de 25 €/semaine/véhicule sera appliqué (5€/jour supplémentaire).

#### **16. OBJETS OUBLIES**

En cas d'oubli d'objets personnels, nous nous engageons à vous les expédier, dès réception du paiement de l'envoi de votre part.

#### **17. DROIT A L'IMAGE**

Tout participant autorise, le cas échéant, le Village de gîtes « Domaine des Compouzines » à utiliser les images fixes et ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de son séjour, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires. Dans le cas contraire, il vous est demandé de nous le signaler lors de votre arrivée.

#### **18. ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties conviennent que le tribunal compétent sera celui de la circonscription dans laquelle se trouvent les lieux loués.